

# LIGUE SUISSE DES DROITS DE L'HOMME

SECTION NEUCHÂTELOISE

le 26 juillet 1984

Case postale 1867  
2002 Neuchâtel 2

Ambassade de Turquie  
Lombachweg 33

3006 BERNE

Monsieur l'Ambassadeur,

Amnesty International est intervenu auprès de vous pour vous demander de libérer immédiatement et sans conditions MAHMUT DIKERDEM, président du comité pour la paix et ancien ambassadeur, condamné le 14 novembre 1983 à 8 ans de prison.

Nous nous associons pleinement à la requête d'Amnesty International et vous prions de libérer MAHMUT DIKERDEM, gravement malade, avant qu'il ne soit trop tard.

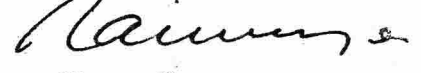
Nous souhaitons vivement que votre beau pays retrouve la paix intérieure et que toutes les ethnies, tous les citoyens, puissent y exprimer, comme dans notre pays, librement leurs opinions, s'enrichissant mutuellement de leurs différences.

C'est avec cet espoir que nous vous prions de bien vouloir accéder à notre requête et que nous aimerions pouvoir vous en remercier d'avance, très sincèrement.

La présidente

Le vice-président

  
Anne-Marie Grau

  
Pierre Ramseyer

TÜRKİYE SOSYAL İŞTİRAKİTİMA VAKFI